

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE
alger16 le quotidien

SCAN ME



Edition N°1436 du Lundi 26 Janvier 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

SUR INSTRUCTIONS
DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



INSTALLATION DU CONSEIL NATIONAL
POUR LA MÉCANISATION AGRICOLE

P. 3

CLASSEMENT TOURISTIQUE ARABE



L'ALGÉRIE PARMI
LES PAYS RECENSÉS

P. 8

ENTRETIEN DU JOUR

ÉCONOMIE

AISSAT ZOHEIR, CHEF DE PROJET
RESSOURCES HUMAINES AU NIVEAU
DE NUMILOG, à ALGER 16 :

«LES PROFILS
QUI MAÎTRISENT
L'IA SONT TRÈS
RECHERCHÉS»

RÉALISÉ PAR CHEKLAT MERIEM

P. 7

PHOTO : ALGER16



LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE UN CONSEIL DES MINISTRES

HADJ 2026 :
L'ÉTAT PREND EN CHARGE
UNE PARTIE DES FRAIS

• Le président Tebboune a fortement insisté sur le lancement
du projet de la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour.

P. 16

EXPLOITATION DU GISEMENT DE MINERAIS DE FER DE GARA DJEBILET

LA PREMIÈRE CARGAISON
PRÊTE À ÊTRE EXPÉDIÉE



Une première
cargaison de minerai
de fer de Gara Djebilet
tracerà son chemin
vers le nord du pays
pour finir dans l'usine
de Tosyali à Oran avec
un volume de 17 000
tonnes, qui est la
capacité de transport
du nouveau train
opérant sur la ligne
Gara Djebilet-Tindouf-
Béchar-Oran.

P. 5

saviez-vous

ETABLISSEMENTS DE JEUNESSE À CONSTANTINE INSTALLATION DE CLUBS DE ROBOTIQUE ET D'IA

Des clubs de robotique et d'intelligence artificielle (IA) viennent d'être installés dans plusieurs établissements de jeunesse de la wilaya de Constantine en soutien aux talents et à l'innovation, a indiqué hier le directeur de la jeunesse et des sports (DJS). Lancée depuis des structures de jeunesse de la ville de Constantine, de la commune de Zighoud-Youcef et de la circonscription administrative Ali-Mendjeli, l'opération s'inscrit dans le cadre du soutien aux jeunes talents et de la promotion de l'innovation technologique, a souligné M. Lahcène Ladjadj, outre que l'opération devra être généralisée pour toucher toutes les communes de la wilaya. Ces clubs ont pour objectif de

développer les compétences des jeunes dans les domaines de la programmation, de la robotique et de l'intelligence artificielle, à travers des programmes de formation théoriques et pratiques leur permettant d'acquérir des connaissances scientifiques et techniques en adéquation avec les exigences de l'époque, de manière détaillée, ajoute la même source. Les clubs de robotique et d'IA offrent, en outre, un environnement éducatif interactif, permettant aux jeunes de concrétiser leurs idées et de les transformer en projets technologiques innovants, grâce au travail collaboratif, à l'expérimentation et à la pratique sur le terrain, sous l'encadrement de formateurs spécialisés, a-t-on indiqué.



EL-MENIAA

LE RALLYE TOURISTIQUE NATIONAL DE MOTOCROSS ET PARAPENTE, LEVIER DE PROMOTION DU TOURISME SAHARIEN

Le rallye touristique national de motocross et parapente, qui enregistre sa neuvième édition, constitue un événement de promotion des potentialités naturelles et touristiques de la wilaya d'El-Meniaa. Ce rendez-vous sportif, qui a enregistré



la participation d'amateurs de motocross et de parapente issus de différentes wilayas du pays, s'inscrit dans le cadre des efforts de promotion et de diversification du produit touristique saharien, à travers l'exploitation d'activités sportives.

Le milieu saharien, destination privilégiée pour les adeptes d'aventures et de sports mécaniques, a drainé, outre les équipes sportives participantes, un large public de spectateurs venus de différentes régions du pays.

Un état de fait qui traduit l'intérêt que suscite le tourisme intérieur avec la richesse du pays sur les plans géographique, climatique et culturel avec une diversité d'us et de traditions ancestrales.

des sports mécaniques (FASM) et la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'El-Meniaa.

Cette manifestation a donné lieu également à des spectacles artistiques et folkloriques, ainsi que des expositions d'artisanat et de plats traditionnels, en vue de promouvoir des facettes culturelles de la région.

Le rallye touristique national de motocross et parapente représente, ainsi, un rendez-vous annuel pour la promotion du tourisme saharien à El-Meniaa et la confirmation de sa place en tant qu'espace propice pour accueillir différentes manifestations sportives nationales susceptibles de booster la dynamique de développement économique et touristique locale.

Les organisateurs ont choisi un circuit bien précis pour mettre en valeur les spécificités de la nature saharienne en tenant compte des facteurs de sécurité.

L'événement est mis sur pied par le club Gazelle du Sahara, en coordination avec la Fédération algérienne

DÉCÈS DU MOUDJAHID ET JOURNALISTE MENOVAR SAM LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES



Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a présenté, hier, ses sincères condoléances à la famille du moudjahid et journaliste Menouar Sam, décédé à l'âge de 90 ans. "C'est avec une profonde tristesse et une grande affliction que le ministre de la Communication, M. Zoheir

Bouamama, a appris la disparition du moudjahid et journaliste Menouar Sam, décédé à l'âge de 90 ans, après un parcours riche en apports et en lutte au service de la patrie", lit-on dans le message de condoléances.

Dans cette circonstance douloureuse, M. Bouamama a évoqué avec "déférence et respect" les importantes contributions du défunt durant la Révolution de libération nationale, notamment "son rôle médiatique et militant dans l'animation de l'émission Kalimat El-Djazair (Parole de l'Algérie) sur Radio Damas, en 1958, aux côtés des représentants du Front de libération nationale (FLN), à une étape charnière de l'histoire de la lutte du peuple algérien", tout en étant "l'un des principaux acteurs de la Radio Sawt El-Djazair, la voix de l'Algérie libre et combattante".

Face à cette pénible épreuve, le ministre de la Communication a déclaré "ses plus sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt, à la famille révolutionnaire, et à la société médiatique", priant Allah Tout-Puissant d'"entourer le défunt de Sa Sainte Miséricorde et de prêter à ses proches et à tous ceux qui l'ont aimé patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons". APS

SECTEUR DE LA SANTÉ INAUGURATION DE STRUCTURES ET ANNONCE DE NOUVEAUX PROJETS

Le ministre de la Santé, le Pr Mohamed Essedik Aït-Messaoudène, a procédé, samedi dernier à Laghouat, à l'inauguration du service radiologie, doté de trois accélérateurs linéaires de dernière génération, au Centre anticancéreux (CAC) "Chahid Mohamed Rezzoug".

Le ministre, accompagné du wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, a qualifié cette installation "d'accès sanitaire de qualité, susceptible de renforcer les capacités de prise en charge des cancéreux", soulignant l'importance du CAC en tant qu'établissement spécialisé assurant des prestations de proximité de haute qualité aux malades de la wilaya de Laghouat et des wilayas du Sud.

Ce qui, a-t-il dit, "contribuera à atténuer les souffrances des malades et rapprochera les prestations médicales de leurs lieux de résidence".

Aït-Messaoudène a également saisi l'opportunité pour annoncer "la conversion de l'unité de cathétérisme de l'hôpital mixte "Colonel Lotfi" en service à part entière", une décision qui s'inscrit dans le cadre des efforts de promotion des prestations médicales spécialisées et de consolidation de la ressource humaine et matérielle de cet hôpital, de sorte à "permettre une meilleure réactivité aux cas d'urgences cardiolologiques".

L'autre étape de la visite du ministre a été l'inauguration de l'hôpital "El-Wahab" de 80 lits à Laghouat, un investissement privé qu'il a considéré comme "un appui au système de santé national et une contribution à l'allégement de la pression sur les établissements publics de santé et l'enrichissement de l'offre de soins aux malades".

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite de travail, le ministre a fait état d'une série de décisions

importantes, dont "l'approbation de l'inscription d'un projet de réhabilitation de l'établissement public hospitalier "H'mida Benadjila" de Laghouat", pour améliorer les conditions d'accueil et de soins, ainsi que "l'approbation de la réalisation d'un projet de nouvel hôpital de 240 lits à Aïflou", en réponse aux besoins de la région en pareille structure.

Le ministre a fait part, en outre, de l'entame d'une étude liée à la promotion de l'hôpital mixte 240 lits de Laghouat en hôpital universitaire de 500 lits, en vue de promouvoir les prestations de santé et soutenir la formation médicale et la recherche scientifique.

Il a, enfin, révélé l'approbation de l'ouverture d'un service des grands brûlés au niveau de l'hôpital mixte "Colonel Lotfi" à Laghouat, pour renforcer la prise en charge des cas urgents et complexes, à échelle locale et régionale.

SUR INSTRUCTIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE INSTALLATION D'UN CONSEIL NATIONAL POUR LA MÉCANISATION AGRICOLE

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a procédé, samedi dernier, à l'installation officielle du Conseil national de la mécanisation agricole, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué publié hier par les Servies du Premier ministre. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur agricole et du renforcement de sa capacité productive. Ce conseil facilitera notamment, l'accès des investisseurs et des agriculteurs aux équipements indispensables. Composé de représentants des ministères concernés, ainsi que de membres des associations professionnelles de producteurs agricoles et d'opérateurs économiques spécialisés dans le matériel agricole, le conseil a pour mission de préparer un plan d'action stratégique. Ce dernier devra inclure un inventaire complet des besoins en équipements, en tenant



compte des spécificités de chaque filière et en établissant des priorités pour les saisons agricoles 2025-2026 et 2026-2027, afin d'assurer le succès des campagnes agricoles à venir.

Le communiqué souligne que le plan d'action devra également proposer des mesures pour

renforcer et diversifier la production nationale d'équipements agricoles, tout en respectant les normes d'utilisation propres à chaque région.

Parmi les axes prioritaires figurent le développement des capacités nationales de maintenance et l'amélioration de l'approvisionnement en pièces détachées, via la mise en place d'un réseau national de maintenance du matériel agricole, garantissant ainsi une utilisation optimale du parc national. Le Conseil national de la mécanisation agricole se réunira régulièrement pour évaluer la mise en œuvre du plan d'action, ajuster les priorités et répondre rapidement aux besoins identifiés, plaçant la mécanisation au cœur de la stratégie de développement agricole. L'Algérie vise à travers ce Conseil à dynamiser et moderniser son agriculture, en pleine expansion. Elle a également pour but de consolider l'autonomie des exploitations locales et à préparer un secteur agricole plus résilient, productif et durable, capable de soutenir la sécurité alimentaire et la croissance économique du pays.

G. S. E.

AMENDEMENT TECHNIQUE DE LA CONSTITUTION «UNE MEILLEURE PROTECTION DES DROITS ET DES LIBERTÉS»

Le directeur de cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem, a déclaré, samedi dernier à Alger, que l'amendement technique de la Constitution apporterait une valeur ajoutée à même d'améliorer l'efficacité des pouvoirs et des institutions constitutionnelles, tout en assurant une meilleure protection des droits et des libertés.

S'exprimant lors d'une conférence nationale consacrée aux modifications techniques de la Constitution et de la loi fondamentale relatives au système électoral, M. Boualem Boualem a affirmé que les ajustements techniques annoncés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constituent un apport qualitatif visant à renforcer l'efficacité des pouvoirs publics et des institutions constitutionnelles, tout en garantissant « une meilleure sauvegarde des droits et libertés ».

Dans ce cadre, le directeur de cabinet de la présidence de la République est revenu sur les principales réformes démocratiques consacrées par la Constitution du 1er novembre 2020, initiée par le président de la République et approuvée par le peuple algérien.

Il a précisé que l'amendement constitutionnel répond aux besoins et aux évolutions majeures de l'Etat, tandis que l'amendement technique de la Constitution constitue « un outil habilitant constitutionnel », destiné à corriger certaines insuffisances, dans l'objectif de « lever les ambiguïtés ou les contradictions entre les textes » susceptibles d'apparaître lors de leur application.

M. Boualem Boualem a ajouté que, plus de cinq ans après la promulgation de la Constitution de 2020 et l'achèvement du cadre constitutionnel qui en découle, l'expérience pratique liée à l'organisation et au fonctionnement de certaines institutions constitutionnelles et organes publics a mis en évidence la nécessité d'améliorer certains aspects strictement techniques des dispositions constitutionnelles, notamment autour de dix points soumis au débat. De son côté, le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Karim Khelfane, a souligné que l'expérience de son institution a



révélé la nécessité de réviser certaines dispositions de la loi organique relative au régime électoral, afin d'« améliorer la qualité des prestations et celle des différents intervenants dans le processus électoral », contribuant ainsi à la consolidation des acquis constitutionnels. Il a précisé que les modifications techniques proposées par le Président découlent des difficultés et des insuffisances constatées lors de l'application concrète de plusieurs dispositions de la loi électorale, telles qu'exprimées par les acteurs politiques lors des différentes échéances électorales et relevées par l'Autorité nationale indépendante des élections. Pour sa part, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a estimé qu'au regard de l'ampleur des missions confiées à l'ANIE, il est devenu nécessaire de réviser les dispositions de la loi fondamentale relatives au système électoral, en vue de consolider les acquis démocratiques, tout en préservant l'indépendance de l'Autorité et l'exercice des prérogatives que lui confère la Constitution. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjema, a, quant à lui, présenté les grandes lignes du projet de loi relatif au

système électoral. Celui-ci prévoit « des réformes globales visant à renforcer la transparence » et à lutter contre les financements illicites.

Il a précisé que les amendements proposés visent à corriger les lacunes et irrégularités relevées lors des précédentes consultations électorales, tout en confiant la gestion logistique au ministère de l'Intérieur. Cette réorganisation permettra à l'ANIE de se consacrer pleinement à ses missions de supervision et à l'exercice de ses responsabilités constitutionnelles.

À travers ces ajustements techniques, les autorités entendent inscrire le processus de réforme dans une logique d'amélioration continue, fondée sur l'évaluation concrète de l'expérience institutionnelle et électorale. L'objectif affiché est de renforcer la cohérence du cadre juridique, de consolider la transparence du processus électoral et de conforter la confiance des citoyens dans les institutions. Cette démarche, présentée comme strictement technique, s'inscrit néanmoins dans une dynamique politique plus large visant à consolider l'Etat de droit et à approfondir les acquis démocratiques consacrés par la Constitution de 2020.

Abir Menasria

CHARGÉ
PAR LE PRÉSIDENT
TEBBOUNE
Ahmed Attaf
à Tunis pour
la réunion
ministérielle



Chargé par le président de la République, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, s'est rendu hier soir à Tunis pour participer à la réunion ministérielle de l'initiative tripartite des pays voisins de la Libye (Algérie-Tunisie-Egypte), prévue le 26 janvier 2026. Selon un communiqué du ministère, cette réunion s'inscrit dans le cadre du dialogue régulier entre les trois pays, visant à suivre l'évolution de la crise libyenne et à explorer les modalités de soutien au processus de règlement politique dans ce pays voisin, sous l'égide des Nations Unies, tout en respectant pleinement la souveraineté, l'unité et les institutions de la Libye. APS

CRIMINALISANT LA COLONISATION FRANÇAISE EN ALGÉRIE LE TEXTE DE LOI ADOPTÉ AVEC 13 RÉSERVES

Les membres du Conseil de la Nation ont adopté, jeudi dernier, le texte de loi criminalisant la colonisation française en Algérie, en émettant des réserves sur 13 articles en vue de leur révision, notamment ceux relatifs aux "réparations" et aux "excuses" car ne correspondant pas à l'orientation nationale ancrée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le texte a été adopté lors d'une séance plénière, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence du ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tacherif, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali.



Suite à ces réserves, les articles concernés seront soumis aux mesures constitutionnelles et juridiques en vigueur, notamment

l'article 145 de la Constitution, alinéa 5, et les articles 88 à 98 de la loi organique 16-12 modifiée, prévoyant leur soumission à la commission

paritaire des deux chambres du Parlement.

Il s'agit des articles 1er, 5, 7, 9, 10, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 25, 26 dont la Commission de la défense nationale du Conseil de la Nation a demandé "la réécriture et la reformulation, en y apportant les améliorations et les corrections susceptibles de renforcer la qualité de la législation, de garantir la pertinence du texte et de consacrer son efficacité juridique et institutionnelle".

Dans une allocution prononcée à l'issue de l'adoption du texte, le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit a souligné que ce texte "traduit la volonté populaire et incarne la conviction profonde du peuple algérien que la mémoire nationale ne tolère aucune surenchère ni aucune fragmentation et ce, en phase avec les hautes orientations sur lesquelles le président de la République a toujours insisté dans le cadre de la protection et de la préservation de la mémoire nationale". **APS**

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION : «UN ACQUIS POUR LE PEUPLE ALGÉRIEN ET POUR LA FAMILLE RÉVOLUTIONNAIRE»

A l'issue d'une plénière consacrée à l'adoption du texte de loi sur la criminalisation de la colonisation française en Algérie, du texte de loi organique portant statut de la magistrature, ainsi que du texte de loi portant amendement du code de la nationalité, jeudi dernier à Alger, le président du Conseil de la Nation, Azouz Nasri, a salué la teneur du texte de loi sur la criminalisation de la colonisation française en Algérie, qualifiant cette loi de "référence" pour les pays ayant vécu ce colonialisme tyrannique et abject.

M. Nasri a souligné que l'adoption du texte de loi criminalisant la colonisation se veut "un acquis pour le peuple algérien et pour la famille révolutionnaire".

Il a salué ainsi "l'initiative exceptionnelle" des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) en proposant une loi qui criminalise la colonisation française en Algérie, afin qu'elle soit "un témoin immortel des crimes barbares du colonialisme français en Algérie, visant à effacer l'humanité, l'identité et les biens partout dans la terre de l'Algérie".

Le président du Conseil de la Nation a évoqué "la dimension continentale et universelle de ce texte

qui peut servir de référence pour les pays africains et autres nations ayant vécu l'amerlume, la tyrannie et l'arrogance du colonialisme", relevant que le Conseil de la Nation a initié la parution d'un numéro spécial de la revue "La Pensée parlementaire" du mois de janvier courant intitulée "Les crimes de la colonisation française en Algérie : 1830-1962", ce qui se veut "un gage de fidélité et un hommage aux sacrifices incommensurables

du peuple algérien, tout au long de plus de 130 ans". Concernant la réserve sur certains articles du texte de loi, M. Nasri a fait savoir qu'ils seront renvoyés à la commission paritaire, étant une procédure constitutionnelle dont la mission est de proposer un texte relatif aux dispositions objet de désaccord, étant donné que ces articles doivent être adoptés dans les jours à venir".

Concernant le statut de la magistrature, M. Nasri a affirmé qu'il représente "un pilier de l'action judiciaire et un soutien au pouvoir judiciaire",



rappelant que l'Etat "accorde un intérêt particulier à assurer les moyens nécessaires et les conditions adéquates pour le pouvoir judiciaire, eu égard à sa portée noble dans la concrétisation de la justice" et soulignant que ce texte "renforcera la sécurité juridique et le bon fonctionnement de la justice, tel que prévu par le président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, M.

Abdelmadjid Tebboune, attaché à sa concrétisation".

Pour ce qui est du texte de loi relatif à la nationalité, M. Nasri a précisé qu'il "ne doit pas être perçu comme une démarche des pouvoirs visant à remettre en cause la situation des citoyens, mais il intervient pour parer aux abus qui peuvent être ouverts contre l'Algérie et dirigés contre son peuple digne", appelant à la nécessité de conjuguer les efforts, afin de "surmonter les grands défis auxquels est confrontée l'Algérie".

R. N.

LA REVUE «*El-Fikr El-Barlamani*» PUBLIE UN NUMÉRO SPÉCIAL SUR LES CRIMES DU COLONIALISME FRANÇAIS EN ALGÉRIE

La revue du Conseil de la Nation "El-Fikr El-Barlamani" (La pensée parlementaire) a mis en lumière, dans son numéro de janvier, les crimes du colonialisme français en Algérie de 1830 à 1962.

Cette édition spéciale intitulée "Gage de fidélité et hommage aux sacrifices héroïques du peuple algérien durant plus de 130 ans de résistance", présente des lectures d'historiens et d'enseignants sur "les pratiques ignobles perpétrées contre le peuple algérien", a indiqué le président du Conseil de la Nation, M. Azouz Nasri. Se déclinant en quatre axes, ce numéro aborde les crimes du colonialisme français dans leur dimension sociale, outre les crimes de "génocide psychologique, les stratégies de terreur, les tentatives de

destruction de l'identité algérienne et le génocide environnemental nucléaire, en établissant la responsabilité de l'occupant français pour ses différents crimes coloniaux au regard du Droit international".

Le numéro comporte des photos illustrant toutes les formes de génocide, pratiquées par le colonisateur français à l'encontre des Algériens, liées notamment aux massacres du 8 Mai 1945 et aux explosions nucléaires dans le Sahara algérien. Dans son introduction, la revue met en lumière la campagne coloniale française "en tant que l'une des plus longues, des plus violentes et des plus féroces dans l'histoire contemporaine, eu égard à son caractère colonial et destructif, qui

avait pour but la dislocation du tissu social algérien, l'effacement de l'identité nationale et la spoliation des terres et des richesses".

Il y est souligné également que l'évocation des crimes du colonialisme français en Algérie est "une question extrêmement importante car elle véhicule un message fort, à savoir que l'Algérie n'oublie pas son histoire et refuse que sa mémoire soit effacée. Ce numéro intervient, aussi, dans un contexte marqué par la dynamique de l'édition de l'Algérie nouvelle victorieuse, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt accru et une importance particulière au dossier de la mémoire".



EXPLOITATION DU GISEMENT DE MINERAIS DE FER DE GARA DJEBILET

LA PREMIÈRE CARGAISON
PRÊTE À ÊTRE EXPÉDIÉE

Après des décennies d'attente et de travaux colossaux, le projet minier de Gara Djebilet s'apprête à franchir une étape historique. Une forte délégation ministérielle, accompagnée des PDG des principaux groupes publics du pays, se trouve depuis vendredi dernier dans la wilaya de Tindouf pour préparer le lancement officiel de la ligne ferroviaire dédiée au transport du minerai de fer, un événement qui marquera une nouvelle ère pour l'industrie minière algérienne.

La première cargaison de minerai de fer, destinée à l'usine Tosyali à Oran, représente un volume de 17 000 tonnes, correspondant à la capacité de transport quotidienne du nouveau train sur la ligne Gara Djebilet-Tindouf-Béchar-Oran. Ce sifflet inaugural, attendu cette semaine à Tindouf, symbolise le démarrage opérationnel d'un projet stratégique majeur, qui vise à valoriser l'une des plus importantes réserves mondiales de minerai de fer, estimée à 3,5 milliards de tonnes.

Pour le pays, il ne s'agit pas simplement d'un exploit logistique. Ce projet, qualifié d'historique, répond à un double enjeu : assurer l'approvisionnement local en matières premières stratégiques et donner un nouvel élan à l'industrie minière, présentée comme un futur pilier de l'économie nationale. Dans ce contexte, le lancement de la ligne ferroviaire ne se limite pas au transport du minerai : il s'inscrit dans une vision de développement industriel global, incluant la création de nouvelles unités de transformation et de production de produits finis, notamment dans la zone



industrielle de Béchar. Selon le groupe Sonarem, chargé de la mise en œuvre de la mine et des infrastructures de traitement afférentes, « tout est prêt » pour le lancement effectif de cette ligne minière de 950 km. Reda Belhadj, PDG de Sonarem, insiste sur le caractère stratégique de l'opération : « Il s'agit d'une avancée majeure dans le domaine du transport ferroviaire et de la valorisation des ressources minérales

nationales. Les installations et les équipements sont entièrement opérationnels pour la première expédition ».

La Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) a mobilisé pour ce projet un train de 2,2 km capable de transporter 17 000 tonnes par jour, soit un potentiel annuel de 75 millions de tonnes de minerai de fer et de produits semi-finis. Cette capacité considérable

permettra d'alimenter l'industrie locale en matière première, renforçant la production de produits sidérurgiques et métallurgiques et contribuant à réduire la dépendance du pays aux importations. Au-delà de l'aspect industriel, la ligne ferroviaire aura également un impact social et économique. Elle sera dotée d'un service de transport de voyageurs,

facilitant la mobilité humaine dans les régions du sud-ouest et stimulant ainsi le développement économique local. La synergie entre extraction, transport et transformation du minerai marquera le début d'une dynamique intégrée qui devrait moderniser l'ensemble du secteur minier national.

Le projet Gara Djebilet illustre parfaitement la stratégie de l'Algérie visant à exploiter ses ressources naturelles avec efficacité, tout en créant des chaînes de valeur locales. La première cargaison qui quittera bientôt Tindouf vers Oran ne représente pas seulement un exploit logistique : elle est le symbole tangible d'une ambition nationale de développement industriel, d'investissement et de souveraineté économique.

Avec ce premier départ, Gara Djebilet trace la voie d'une nouvelle ère pour l'industrie minière algérienne. Plus qu'un simple transport de minerai, cette première cargaison incarne la concrétisation d'un projet stratégique historique, capable de transformer les ressources du sud en moteur de développement industriel et de prospérité nationale.

G. Salah Eddine

DERNIERS RÉGLAGES POUR
LA LIGNE MINIÈRE BÉCHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET

Les dernières préparations sont en cours pour le lancement officiel de la ligne minière ferroviaire Ouest Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, un projet stratégique qui vise à relier le cœur des zones minières du Sud-Ouest de l'Algérie. Dans ce cadre, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé ce dimanche une suspension provisoire des navettes de train entre Oran et Béchar, aller et retour, à partir demain, mardi 27 janvier. Selon le communiqué de la société, cette mesure temporaire vise à permettre l'entrée en exploitation du ligne minière Ouest, reliant Béchar, Tindouf et Gara Djebilet, et à finaliser les derniers réglages techniques. La dernière navette sur la ligne Oran-Béchar sera assurée le lundi 26 janvier, avant la suspension. La SNTF a précisé que les voyageurs seront informés ultérieurement de la date de reprise des services. Cette ligne minière ferroviaire, réalisée dans un temps record, constitue un projet majeur pour le transport des ressources minières et le développement économique du Sud-Ouest algérien, tout en renforçant la connectivité entre les wilayas de Béchar, Tindouf et les zones d'extraction de Gara Djebilet.

ASSURANCE "TAKAFUL"
UNE CROISSANCE DE PLUS DE 70% ENREGISTRÉE EN 2025

L'assurance « Takaful », fondée sur la solidarité et la mutualisation des risques, confirme son rôle émergent dans le paysage financier national. Selon Mahfoud Ziane Bouziane, PDG de la société « El-Djazair Takaful », ce segment a enregistré une croissance exceptionnelle de plus de 70 % en 2025, moins de trois ans après son lancement, offrant des perspectives prometteuses tant pour les particuliers que pour les entreprises.

Dans une déclaration à l'Agence de presse algérienne, M. Bouziane a souligné que les branches générale et familiale de l'assurance « Takaful » ont franchi d'importantes étapes en termes d'expansion et de demande. Le nombre de participants a triplé, atteignant près de 58 000 adhérents à la fin de l'année dernière, tandis que la société ambitionne d'atteindre les 100 000 participants en 2026.

Pour soutenir ce développement, le réseau commercial de l'entreprise, déjà présent dans 36 agences sur 25 wilayas, sera étendu à plus de 50 agences sur 35 wilayas. Les primes d'abonnement devraient atteindre 900 millions de dinars algériens, soit une hausse de plus de 40 % par rapport à 2025, consolidant la position de

leader d'« El-Djazair Takaful », qui détient actuellement près de 60 % de parts de marché. L'excédent du fonds des participants, qui est redistribué aux adhérents sans générer de profit pour la compagnie, illustre le cœur du modèle « Takaful ». Ce fonds, passé de 2,23 millions de DA en 2023 à 38,26 millions de DA, profite aujourd'hui à près de 1 500 participants et incarne la solidarité et la mutualisation au centre de ce type d'assurance. Par ailleurs, la société prévoit de lancer prochainement un produit de micro-assurance, visant à promouvoir l'inclusion financière et à élargir l'accès à l'assurance pour tous. Le soutien à la finance islamique se poursuivra via des produits compatibles avec les institutions bancaires, ainsi que par l'émission prévue de « sukuk » souverains, contribuant à structurer

l'écosystème financier algérien. Le cadre réglementaire et juridique, renforcé par l'adoption de normes comptables spécifiques, offre un terreau propice à l'expansion de ce secteur. « El-Djazair Takaful » entend par ailleurs organiser des événements professionnels et des forums nationaux et internationaux pour sensibiliser et promouvoir l'assurance islamique à grande échelle.

En moins de trois ans, l'assurance « Takaful » a su s'imposer comme un acteur majeur de la finance islamique en Algérie. Avec une croissance à deux chiffres, un modèle fondé sur la solidarité et des projets ambitieux pour élargir sa couverture, ce secteur promet de transformer le paysage financier national, en offrant à la fois sécurité, inclusion et innovation aux Algériens.

Abir Menasria



RAMADAN 2026

LES IMAMS APPELÉS À PRÔNER UN DISCOURS RELIGIEUX AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a appelé, samedi dernier à Alger, les imams à promouvoir un discours religieux responsable, capable de servir l'intérêt général et de renforcer les valeurs morales dans la société.

Lors de l'ouverture de la Conférence nationale des cadres du secteur, organisée à Dar El Imam à Mohammadia, et en présence des cadres de l'administration centrale ainsi que des directeurs des affaires religieuses et des wakfs des différentes wilayas, le ministre a précisé que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des préparatifs du mois sacré de Ramadan. Il a souligné l'importance pour les imams de « prôner un discours responsable à même de servir l'intérêt général et renforcer les



valeurs morales au sein de la société, en s'inspirant du saint Coran ». Dans le même sillage, M. Belmehdi a insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts de sensibilisation afin de diffuser les valeurs de modération et

du juste milieu, via « un discours religieux conscient et responsable, inspiré des valeurs du saint Coran et des finalités du mois sacré ». Le ministre a également mis l'accent sur « la nécessité de mobiliser les

imams à travers le territoire national et de les sensibiliser à l'impératif de prôner un discours rassembleur et de s'éloigner de toute parole ambiguë pouvant créer la discorde ». Par ailleurs, M. Belmehdi a rappelé l'importance de poursuivre la numérisation du secteur, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, soulignant que la digitalisation constitue un « choix stratégique » pour améliorer la qualité du service public, renforcer la transparence et faciliter la gestion des affaires administratives et religieuses, en phase avec les évolutions modernes et au service des citoyens.

Les participants à cette conférence, qui se tient à huis clos, examineront quatre axes principaux : l'état de la numérisation dans le secteur, la fatwa et l'orientation religieuse, le programme du mois sacré de Ramadan et la formation à la lumière de la transformation numérique.

Cheklat Meriem

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS PLUS D'UN MILLION DE CANDIDATS INSCRITS

Lors d'une déclaration à Alger, samedi dernier, le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a annoncé que 1 065 000 candidats se sont inscrits pour postuler à 40 500 postes dans le cadre du concours national de recrutement des enseignants.

Le ministre a fait cette annonce en marge d'une journée de formation destinée aux journalistes spécialisés en éducation, organisée conjointement par le ministère de la Communication et celui de l'Éducation nationale. Selon M. Sadaoui, le processus de recrutement repose sur un système numérique entièrement intégré, garantissant la transparence, l'égalité des chances et permettant aux candidats de suivre leur dossier en temps réel,



ainsi que de corriger toute erreur dans les délais impartis. Le classement et l'évaluation des candidats sont automatisés selon des critères précis, dans le but de sélectionner des diplômés qualifiés issus des écoles supérieures de formation des enseignants, des universités et des

instituts, contribuant ainsi au renforcement et au développement du système éducatif national. Abordant les réformes en cours, M. Sadaoui a insisté sur le caractère continu et progressif de ces transformations. « Il ne s'agit pas d'initiatives ponctuelles ou improvisées, mais d'un processus réfléchi et mené avec la participation d'experts du domaine », a-t-il précisé. Il a rappelé que la réforme

de l'éducation se fonde sur un équilibre stratégique : d'une part, le renouvellement des connaissances scientifiques et le soutien au progrès scientifique ; d'autre part, la préservation de l'identité nationale, soulignant que le ministère est le garant des valeurs et de l'identité du pays.

Dans ce contexte, le concours de recrutement se présente comme un outil à la fois stratégique et symbolique : il reflète non seulement l'ambition de moderniser et de professionnaliser le corps enseignant, mais aussi la volonté de bâtir un système éducatif performant, conforme à l'exigence contemporaine et respectueuse des valeurs constitutionnelles.

Avant plus d'un million de candidatures pour 40 500 postes, le concours de recrutement des enseignants marque une étape décisive pour l'éducation en Algérie, alliant transparence numérique, excellence pédagogique et respect de l'identité nationale, ouvrant la voie à un système éducatif plus performant et inclusif pour les générations futures.

Abir Menasria

ZERROUKI NOMMÉ MEMBRE DU CONSEIL AFRICAIN DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a pris part à la première réunion d'installation du Conseil africain de l'intelligence artificielle relevant de l'Alliance "Smart Africa", dans le cadre de sa nomination en tant que membre de ce Conseil continental de haut niveau, a indiqué, samedi dernier, un communiqué du ministère. « Cette réunion, à laquelle le ministre a participé, par visioconférence, a rassemblé des ministres et des experts de différentes régions du continent africain, précise le communiqué », soulignant que cette nomination a été faite parmi 226

personnalités éminentes, dont 54 ministres, le Conseil étant composé de 15 membres uniquement ». Les membres du Conseil ont été sélectionnés par un comité tripartite composé de l'Union internationale des télécommunications (UIT), de l'Union africaine (UA) et de l'Alliance "Smart Africa", ajoute la même source. Cette réunion, note le communiqué, a été l'occasion de présenter et de discuter de la feuille de route pour la mise en œuvre du Conseil africain de l'intelligence artificielle, en sus des mécanismes d'exécution de la stratégie africaine en matière d'intelligence artificielle, afin de garantir l'accélération de

l'adoption de ces technologies au niveau continental selon une approche responsable, globale et souveraine, servant les intérêts des peuples africains ». « Le programme annuel des réunions du Conseil a été évoqué, avec la définition des étapes principales et l'examen de la création de groupes de travail techniques spécialisés ». A cette occasion, M. Zerrouki a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à contribuer efficacement à



l'élaboration des politiques et des cadres stratégiques et réglementaires relatifs à la gouvernance de l'intelligence artificielle et des infrastructures numériques, ainsi qu'à renforcer la coopération avec les pays africains frères dans les domaines de l'innovation, du renforcement des capacités et du développement des compétences humaines », selon la même source.

APS

EMPLOITIC CONNECT 2026

UN CARREFOUR D'OPPORTUNITÉS POUR LES CHERCHEURS D'EMPLOI

Le Salon de l'emploi et de la formation «EmploiTIC Connect 2026» s'est tenu, les 24 et 25 janvier 2026, au Palais des expositions des Pins-Maritimes (SAFEX). Il a réuni plus de 100 entreprises nationales et internationales autour de près de 2 000 offres d'emploi couvrant divers secteurs d'activité.

Organisé par l'agence Emploitic, l'événement a connu une forte affluence, marquée par la présence massive de jeunes diplômés, de chercheurs d'emploi et de profils expérimentés, venus à la rencontre des recruteurs. L'ambiance au sein du salon reflétait l'intérêt grandissant des jeunes pour ce type de rendez-vous professionnels, les allées étant animées par des échanges directs, des dépôts de CV et des discussions autour des opportunités offertes par le marché du travail.

De nombreux jeunes, dossiers en main, affichaient l'espérance de décrocher leur premier emploi ou de mieux orienter leur parcours professionnel. Pour faciliter les démarches et limiter la paperasse, un code QR renvoyant directement aux plateformes de recrutement a été mis à disposition, inscrivant l'événement dans une dynamique de numérisation et de digitalisation. Pour ces candidats, le salon constitue une opportunité rare de rencontrer en personne les responsables des ressources humaines, de recevoir des conseils personnalisés et de saisir les



PHOTOS : ALGER16

attentes concrètes des entreprises. Entre ambition, nervosité et motivation, les chercheurs d'emploi ont investi massivement les allées, témoignant d'un engouement tangible pour l'insertion professionnelle et la construction de leur avenir.

Les secteurs représentés lors de cet événement englobent notamment les services, l'industrie, l'industrie pharmaceutique, les télécommunications, l'informatique, le digital, ainsi que les start-up. Cette diversité traduit les évolutions actuelles du marché de l'emploi en Algérie, fortement influencé par la digitalisation et l'émergence de nouveaux métiers. Selon Zineb Kaoua, directrice marketing de l'agence Emploitic, l'objectif principal de ce salon est de « préparer les personnes en quête d'emploi aux métiers et aux compétences actuellement demandées sur le marché du travail ». L'événement, placé sous le

patronage du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ainsi que du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, prévoit également un programme de conférences et d'ateliers animés par des experts en recrutement et en ressources humaines.

Pour la première fois, un espace dédié aux employeurs a été aménagé afin de leur permettre de se présenter, de valoriser leur marque employeur et d'attirer les profils correspondant à leurs besoins. Plusieurs représentants d'entreprises ont, à cette occasion, mis en avant l'importance de la formation interne pour faire face à la pénurie de certains profils expérimentés.

Le responsable des ressources humaines d'un constructeur automobile international activant en Algérie, Mehdi Zamari, a indiqué que son entreprise a opté pour une stratégie proactive,

consistant à recruter sur le potentiel et à investir dans le capital humain. De son côté, Massiva Ouramdana, responsable digital d'un promoteur immobilier, a souligné que l'intelligence artificielle représente non seulement un nouveau champ de recrutement, mais aussi un levier rendant les stratégies de formation interne « nécessaires et urgentes ».

Au terme de ces deux journées, le Salon «EmploiTIC Connect 2026» a confirmé son rôle stratégique : rapprocher les jeunes talents des entreprises, stimuler l'insertion professionnelle et anticiper les besoins du marché dans un contexte de digitalisation croissante. Entre rencontres directes, conseils personnalisés et perspectives de carrière concrètes, le rendez-vous laisse entrevoir une génération prête à relever les défis du travail de demain, armée à la fois de compétences et d'ambition.

Cheklat Meriem

AISSAT ZOHEIR, CHEF DE PROJET RESSOURCES HUMAINES AU NIVEAU DE NUMILOG, FILIALE DU GROUPE CEVITAL, A ALGER 16 :

«LES PROFILS QUI MAÎTRISENT L'IA SONT TRÈS RECHERCHÉS»

Le groupe Cevital, à travers sa filiale Numilog, a pris part au Salon «EmploiTIC Connect 2026». Le stand de la plus grande société privée du pays a connu une forte affluence. À cet effet, Alger16 a rencontré Aissat Zoheir, chef de projet ressources humaines au niveau de Numilog, filiale du groupe Cevital, qui est revenu en détail sur la participation de Cevital et les opportunités d'emploi qu'elle offre.

**ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
CHEKLAT MERIEM**

Alger16 : Qu'est-ce qui vous a motivé à participer au Salon «EmploiTIC Connect 2026» ?

Aissat Zoheir : Le Salon «EmploiTIC Connect 2026» est un événement auquel nous avons l'habitude de participer annuellement. Cela nous permet de nous rapprocher de différents profils. Chaque année, nous arrivons à identifier des profils intéressants qui répondent aux besoins du marché algérien. Nous ciblons aussi bien les nouveaux diplômés que les profils expérimentés souhaitant changer de secteur d'activité. Le groupe Cevital est présent dans plusieurs domaines, notamment l'industrie, les services et la recherche, et ce type d'événement nous permet de rencontrer directement ces profils.

Comment préparez-vous vos équipes pour accueillir et sélectionner les candidats sur place ?

Avant chaque événement de ce genre, nous prenons contact avec les différentes filiales du groupe Cevital. Les équipes des ressources humaines, à travers les services de recrutement,

sont briefées en amont afin de se préparer à accueillir les candidats, notamment ceux qui ont l'habitude de participer à ce type de salon et qui ont un contact facile.

Quelles sont les compétences les plus recherchées actuellement sur le marché algérien ?

Sur le marché algérien, avec tout ce qui concerne la digitalisation et l'intégration des nouvelles technologies, de nouvelles spécialités émergent, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle. Ce sont des profils très recherchés aujourd'hui, y compris au sein du groupe Cevital.

La participation à ce type d'événement contribue-t-elle à renforcer votre marque employeur ?



En effet, Cevital est un groupe reconnu aussi bien au niveau national qu'international. Néanmoins, ce genre d'événement nous permet de rester accessibles. Nous offrons une proximité avec les postulants, nous échangeons sur les nouveaux postes, les projets en cours et l'évolution du groupe, et nous faisons également découvrir nos produits et nos nouvelles orientations.

Quel message adressez-vous aux jeunes chercheurs d'emploi, qui ont postulé dans votre entreprise durant ce salon ?

C'est une bonne question. Personnellement, je suis de formation ingénieur en informatique, mais la plus grande partie de ma carrière s'est construite dans les ressources humaines. Le diplôme est une opportunité d'accès à l'emploi, mais il ne définit pas forcément toute une carrière. Il ne faut pas hésiter à déposer son CV, même si l'on ne correspond pas exactement à la spécialité demandée. Il faut saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent. Je remercie ceux qui ont postulé, je souhaite bonne chance à tout le monde.

Selon vous, ces salons permettent-ils de combler le fossé entre les besoins des entreprises et les compétences disponibles ?

Sincèrement, ce genre d'événement ne permet pas à lui seul de combler ce fossé. C'est une source parmi d'autres. Il existe également les plateformes d'emploi, les candidatures spontanées déposées en ligne ou directement au niveau des sièges des entreprises. Néanmoins, le salon permet de recueillir un nombre important de profils et de créer un premier contact.

Ch. M.

CLASSEMENT TOURISTIQUE ARABE

L'ALGÉRIE PARMI LES PAYS *RECENSÉS*

Le tourisme mondial n'est plus seulement une activité culturelle ou de loisirs. Il est aujourd'hui l'un des secteurs économiques les plus puissants de la planète, générant chaque année des milliers de milliards de dollars et des millions d'emplois.

Dans ce cadre, l'Algérie, longtemps cantonnée aux marges des grandes routes touristiques internationales, commence à imposer sa présence de manière mesurable. Une évolution confirmée par des données récentes relayées par la chaîne Al Jazeera, selon lesquelles le pays figure désormais dans le classement des pays arabes générant des revenus touristiques, une entrée à la fois modeste et significative.

Pendant des décennies, l'Algérie a été perçue comme une destination difficile d'accès, voilée par des procédures de visa complexes, une promotion internationale quasi inexistante et une méconnaissance profonde de son formidable patrimoine. Stable politiquement mais trop souvent absent des circuits touristiques mondiaux, le pays a, longtemps, payé le prix de cette invisibilité. Aujourd'hui, les données montrent que la perception change, lentement mais sûrement, sous l'effet conjugué d'une demande internationale en quête d'expériences nouvelles et d'un repositionnement stratégique des autorités algériennes.

Ce renouveau s'inscrit dans un contexte où les voyageurs internationaux se détournent progressivement des destinations surpeuplées pour explorer des territoires encore peu fréquentés, riches en histoire, en paysages et en cultures vivantes. L'Algérie, avec son Sahara majestueux, ses cités antiques, ses ruines romaines classées à l'UNESCO et son littoral méditerranéen préservé, répond parfaitement à cette nouvelle quête d'authenticité.

Des voyagistes spécialisés, des influenceurs du voyage et des médias internationaux multiplient désormais les reportages, les documentaires et les recommandations sur l'Algérie. Ce repositionnement n'est pas anodin. Il reflète une compréhension accrue, à l'échelle mondiale, de la diversité et de la profondeur du patrimoine algérien — bien au-delà des clichés hérités du passé.



OUVERTURE PROGRESSIVE AUX TOURISTES ÉTRANGERS

Sur le plan institutionnel, l'Algérie a amorcé une série de réformes qui facilitent l'accès au territoire : l'introduction du visa à l'arrivée pour certains touristes, notamment ceux inscrits dans des circuits organisés avec des agences locales agréées, constitue une avancée concrète pour lever l'un des principaux freins à l'afflux de visiteurs.

L'hospitalité reconnue des Algériens, souvent saluée par les visiteurs étrangers, en plus de leur chaleur et leur générosité, est un autre atout intangible mais essentiel. Sécurité, convivialité et rencontres humaines deviennent des motifs majeurs de recommandation, relayés dans les carnets des voyageurs qui partagent leurs expériences positives sur les réseaux sociaux et les plateformes de voyage.

L'ALGÉRIE À LA 12^e PLACE DES PAYS ARABES

Selon un graphique publié le 20 janvier dernier, basé sur les données disponibles pour l'année 2024, l'Algérie se classe 12^e parmi les pays arabes qui génèrent des revenus issus des touristes étrangers. Avec des recettes estimées à environ 0,13 milliard de dollars, le pays reste loin des leaders régionaux mais cet état de fait ne doit

pas occulter l'importance de la progression enregistrée. Pour un pays dont le tourisme reste encore en phase d'émergence, cette présence dans un classement régional représente bien plus qu'un chiffre : c'est un signal. Un signal que l'Algérie est désormais perçue comme une destination viable, capable d'attirer des flux internationaux et de tirer parti de son offre unique.

Les analystes s'accordent à dire que ce classement n'est qu'un début. Le potentiel de l'Algérie reste énorme : une palette de paysages naturels, des villes historiques comme Tlemcen, Constantine ou Tipaza, des sites archéologiques de renommée mondiale comme Djemila, et des mosaïques culturelles rares sont autant de ressources touristiques encore sous-utilisées.

UN LEVIER STRATÉGIQUE DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Au-delà des chiffres, l'entrée de l'Algérie dans le classement touristique arabe s'inscrit dans un contexte plus large de transformation économique. Le tourisme apparaît aujourd'hui comme un levier de diversification stratégique, capable de compléter les revenus issus des hydrocarbures et de générer des emplois, particulièrement dans les zones intérieures et les régions rurales où les alternatives économiques sont souvent limitées. Si la place de l'Algérie dans le classement arabe peut sembler modeste au regard des géants du tourisme, elle mérite d'être saluée comme une étape importante dans la montée en puissance d'un secteur longtemps négligé mais aujourd'hui en pleine réinvention.

Cette progression traduit une transformation profonde dans la manière dont le pays se présente au monde : non plus seulement comme une nation riche en histoire et en ressources naturelles, mais comme une terre d'expériences, de découvertes et d'accueil.

G. Salah Eddine

DÉVELOPPEMENT DE L'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE ALGÉRIEN VERS LE RENFORCEMENT DU PARC HÔTELIER

Le parc hôtelier national compte actuellement près de 147.000 lits, renforcé par la mise en exploitation de 74 nouveaux établissements hôteliers durant l'année en cours, traduisant ainsi la dynamique positive que connaît le secteur, a indiqué le directeur de l'investissement touristique au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, M. Ghliam-Allah Boukabous, dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture de la première édition du Salon international des équipements de l'hôtellerie, de la restauration et des services (Hostex).

Au total, 582 projets touristiques sont en cours de réalisation à travers les différentes wilayas du pays, avec un taux d'avancement dépassant les 50 %, une évolution qui devrait contribuer, dans les prochaines années, au renforcement de l'offre touristique nationale, a-t-il précisé.

S'agissant de la wilaya d'Oran, le même responsable a souligné qu'elle occupe la première place à l'échelle nationale en matière d'investissement touristique, avec 91 projets en cours de réalisation, affichant un taux d'avancement de 47 %.

Avec l'entrée en exploitation de 17 nouveaux établissements hôteliers durant l'année en cours, la capacité d'accueil hôtelier de la wilaya d'Oran a atteint 22.000 lits, représentant près de 15 % du parc hôtelier national, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le directeur de l'investissement touristique a estimé que la première édition du Salon international des équipements de l'hôtellerie, de la restauration et des services constitue un important espace professionnel permettant aux opérateurs économiques d'échanger leurs expériences et de développer des partenariats, notamment à travers la participation de producteurs nationaux, de jeunes entreprises et de start-up, qui ont démontré la qualité du produit algérien et sa capacité à accompagner les investisseurs et les hôteliers, aussi bien dans l'équipement de nouveaux établissements que dans les opérations de réaménagement.

Dans le même contexte, M. Boukabous a rappelé que le développement du tourisme en Algérie s'inscrit dans les orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer le tourisme interne, avec un intérêt particulier accordé au tourisme saharien, thermal et thérapeutique. Il a assuré que le secteur poursuit ses efforts pour accompagner les investisseurs et les encourager à accélérer la cadence de réalisation de leurs projets, afin de garantir leur entrée en exploitation dans les meilleures conditions et de contribuer à la diversification de l'offre touristique destinée aux familles algériennes.

Avec ce nombre de projets en cours à travers le pays, l'Algérie affiche une dynamique touristique prometteuse. Entre extension du parc hôtelier, valorisation des destinations sahariennes et thermales, et accompagnement des investisseurs, le pays semble tracer une voie claire vers une offre touristique diversifiée, capable de séduire à la fois les visiteurs étrangers et les familles algériennes. Le défi désormais est de transformer cette expansion en une croissance durable et compétitive à l'échelle régionale.

Cheklat Meriem



FITUR MADRID L'ALGÉRIE SÉDUIT LES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Le pavillon algérien au Salon international du tourisme FITUR Madrid a enregistré une forte affluence de professionnels internationaux du secteur touristique, concrétisée par la tenue d'une série de rencontres professionnelles fructueuses entre les opérateurs touristiques algériens et leurs homologues étrangers. Cette dynamique traduit l'intérêt croissant pour la destination Algérie, ainsi que pour les opportunités d'investissement qu'elle offre, a indiqué samedi dernier un communiqué de l'Office national du tourisme.

Le pavillon algérien a, par ailleurs, accueilli une délégation de l'Office national du tourisme mauritanien, laquelle a adressé une invitation officielle à l'Office national du tourisme algérien pour participer à la première édition du Salon international du tourisme en Mauritanie. Cette initiative illustre la place grandissante de l'Algérie en tant que partenaire touristique actif dans la région dans le cadre du renforcement de la coopération régionale et internationale.

En outre, le pavillon algérien a suscité l'intérêt de plusieurs étudiants espagnols issus d'une université spécialisée en tourisme, accompagnés d'un étudiant de la communauté algérienne. Ces visiteurs ont exprimé leur admiration pour la diversité et la richesse du produit touristique algérien, tant sur les plans culturel que naturel, affirmant leur intérêt croissant pour la découverte de l'Algérie en tant que destination touristique prometteuse en Méditerranée.

ÉDITIONS MÉDIAS INDEX

DES CONTES POUR CULTIVER LE GOÛT DE L'IMAGINAIRE ET DE LA TRANSMISSION

Les éditions Médias Index ont annoncé la sortie de deux nouveaux ouvrages destinés au jeune public et à tous ceux qui aiment cultiver l'imaginaire et la transmission. Il s'agit des recueils « Histoires d'oiseaux et autres contes » de Fadila Chaabane et « Graines de sagesse » de Malika Challal.

Avec « Graines de sagesse », Malika Challal propose un recueil de neuf histoires courtes qui s'adressent avant tout aux enfants, sans exclure les adultes qui les accompagnent. Chaque récit, empreint de sagesse et de valeurs morales, invite à la réflexion tout en restant chaleureux et accessible. Conçu comme un véritable outil de complicité entre parents et enfants, le livre encourage des moments de lecture partagés, où l'imaginaire devient un terrain commun. Ces histoires sont décrites comme des « histoires de grands pour les petits », pensées pour nourrir autant l'esprit que l'âme et les émotions, ouvrant des fenêtres sur le monde et offrant à chacun l'occasion d'explorer, rêver et grandir ensemble. De son côté, Fadila Chaabane entraîne les lecteurs dans un univers poétique avec « Histoires d'oiseaux et autres contes ». Les oiseaux occupent une

place centrale dans ces récits imaginaires, et la dimension poétique permet d'éveiller la curiosité et l'amour de la nature dès le plus jeune âge. La quatrième de couverture souligne cette sensibilité. « L'intérêt que porte notre auteure aux oiseaux, et à la nature en général, est indissociable de sa passion pour la poésie qui rajeunit le regard et aiguise la vue. Quand, pour la première fois, elle a vu un olivier fleurir, métamorphosant l'arbre séculaire, elle en fut saisie. Voir un papillon voltiger, des oiseaux s'élancer dans les airs, des fleurs sauvages s'épanouir sur un talus, est un enchantement constant. Tout attire la curiosité de l'enfant et nourrit son imaginaire. » Les deux recueils sont déjà disponibles dans plusieurs librairies d'Algier, notamment Les Beaux-Arts à Didouche-Mourad, La Presse à la Grande-Poste, El Jijihad rue Hamani,

El Kartassia avenue Colonel Amrouche, et El Kawakeb à El Biar. Depuis sa création en 2014, Médias Index publie à la fois des auteurs confirmés et de nouvelles plumes. Le catalogue de la maison met en avant l'histoire de l'Algérie, l'actualité et la littérature contemporaine algérienne. La maison d'édition défend une conviction forte, rappelée sur le site Aramebook : « L'écriture, le livre, la littérature sont les meilleurs moyens de résistance face à l'abrutissement et à la distraction mentale provoqués par la révolution technologique en cours. »

Engagée pour des causes justes, Médias Index a notamment publié en 2024 un recueil de poèmes rassemblant une vingtaine d'autrices et d'auteurs en hommage à la Palestine,



ainsi que le recueil « L'olivier en deuil » de Fatima Maaouia. Plus récemment, le roman « L'Affront » de Rayhana Azer a enrichi son catalogue.

Cheklat Meriem

“DE SOUS LES DÉCLINS, GHAZA EN COULEURS” UNE EXPOSITION ARTISTIQUE COLLECTIVE À ORAN

La deuxième édition de l'exposition artistique collective "De sous les déclins, Ghaza en couleurs" a été inaugurée, samedi dernier, au Musée national public d'art moderne et contemporain d'Oran (MaMo). A travers des œuvres artistiques variées, cette exposition dénonce les crimes de l'entité sioniste contre le peuple palestinien et met en lumière sa résilience, ainsi que son espoir de liberté et de vie dans la dignité. Cette exposition solidaire a été ouverte en présence du secrétaire général de la wilaya d'Oran, Fodil Laïdani, de la directrice de la culture et des arts, Bouchera Salhi, ainsi que de nombreux intellectuels, artistes de divers domaines de la création et d'un public nombreux. Elle regroupe plus de 80 œuvres artistiques réalisées par près de 30 artistes plasticiens issus de différentes wilayas, a indiqué à l'APS le commissaire de la manifestation, l'artiste plasticien et céramiste Samir Kabli. Déclinées sous diverses thématiques, les œuvres exposées, réalisées principalement à l'huile et à l'acrylique sur toile, abordent les formes les plus atroces de l'oppression et des crimes de génocide perpétrés par l'occupation sioniste à la rencontre du peuple palestinien, notamment dans la bande de Ghaza. Ces créations traduisent également la profonde solidarité des artistes algériens avec la cause palestinienne. A cette occasion, ils ont présenté des

images plastiques visuelles documentant la souffrance du peuple palestinien, qui gémit sous la machine de guerre sioniste, constituant ainsi un témoignage vivant de la tragédie humaine et un cri artistique contre toutes les formes d'occupation et d'oubli, selon les participants à l'exposition. Cette manifestation artistique, qui se poursuivra jusqu'à mercredi prochain, s'inscrit dans le cadre d'une caravane artistique parcourant sept wilayas : Alger, qui a accueilli l'exposition en juin dernier, puis Oran, Constantine, Béchar, Ghardaïa, Biskra et enfin Illizi (Djanet) ou Tamanrasset, selon Samir Kabli, initiateur du projet. A cette occasion, une conférence intitulée "Le rôle de l'art dans la documentation de l'histoire", animée par la professeure Djidjiga Brahimi, a également été programmée, ainsi qu'un atelier destiné aux enfants, suivi de l'exposition de leurs travaux dans la salle d'exposition du musée "MaMo", couronnée par leur distinction à travers des cadeaux d'encouragement.

APS





ALGER16,
le quotidien
du Grand Public



TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

SOINS ET MAQUILLAGE POUR ENFANTS : UNE DOUCEUR TROMPEUSE

■ **Gloss pailleté, masques visage licorne, vernis colorés...** Les cosmétiques destinés aux enfants se multiplient, parfois dès l'âge de 3 ans. Portée par les réseaux sociaux et le phénomène des « Sephora kids », cette tendance inquiète de plus en plus les dermatologues.

Une enquête récente de 60 Millions de consommateurs révèle en effet la présence massive d'irritants, d'allergènes, et même de perturbateurs endocriniens dans des produits pourtant présentés comme adaptés aux plus jeunes.

DES ROUTINES BEAUTÉ DE PLUS EN PLUS PRÉCOCES

Sur TikTok ou Instagram, des milliers de vidéos montrent de très jeunes enfants reproduisant les gestes beauté des adultes. Les marques ont rapidement investi ce marché, proposant des coffrets de soins ou de maquillage dès 3 ou 4 ans. Pourtant, selon le dermatologue Pierre Vabres, interrogé dans le cadre des Journées dermatologiques de Paris 2025, « il n'existe aucune routine beauté à recommander chez l'enfant dont la peau est saine ». Une simple toilette avec un produit à pH neutre suffit.

18 PRODUITS PASSÉS AU CRIBLE : AUCUN N'EST IRRÉPROCHABLE

Pour y voir plus clair, 60 Millions de consommateurs a analysé 18 cosmétiques pour enfants (nettoyants visage, crèmes hydratantes, masques, gloss, vernis et fards à paupières). Verdict : tous les produits contiennent au moins un ingrédient irritant ou allergisant, y compris ceux classés A, la meilleure note possible. Certaines références, comme celles des marques Ouate ou Lav Kids, sont jugées « relativement adaptées », mais renferment tout de même des parfums allergisants ou des tensioactifs irritants. Plus préoccupant encore, les produits Oh Flossy contiennent du salicylate de benzyle, un allergène réglementé également suspecté d'être un perturbateur endocrinien.

MASQUES, GLOSS, FARDS : DES SUBSTANCES À RISQUE

L'enquête pointe particulièrement les produits de maquillage. Deux gloss sur trois obtiennent un score santé E, la pire note. L'un contient de l'éthylhexyl méthoxycinnamate, suspecté d'agir sur le système hormonal, l'autre du dioxyde de titane, interdit dans l'alimentation mais encore autorisé dans les cosmétiques. Les fards à paupières apparaissent comme les plus problématiques : parabènes à effet endocrinien avéré, phénoxéthanol irritant, colorants allergisants... Certains produits sont jugés non conformes pour un usage chez l'enfant.

QUELS RISQUES POUR LA SANTÉ DES ENFANTS ?

La peau des enfants est plus fine et plus perméable que celle des adultes. Une exposition répétée à des allergènes peut favoriser eczéma de contact, irritations chroniques ou photosensibilisation. Les dermatologues alertent aussi sur un risque moins visible : la sensibilisation précoce, qui peut rendre la peau plus réactive à l'âge adulte. À cela s'ajoutent des enjeux psychologiques, liés à l'hypersexualisation et à l'image corporelle dès le plus jeune âge.

COMMENT LIMITER L'EXPOSITION ?

Les spécialistes recommandent de limiter strictement l'usage de cosmétiques chez les enfants, en particulier

le maquillage. Si un produit est utilisé ponctuellement, mieux vaut privilégier : • des formules sans parfum ; • des listes d'ingrédients courtes ; • des produits achetés en pharmacie ou parapharmacie, tout en restant vigilant. Et surtout, se rappeler qu'un enfant à la peau saine n'a pas besoin de soins cosmétiques.



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU 021.67.16.16/ 67.00.88

CHU MUSTAPHA 021.23.55.55

CHU BEN AKOUN 021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS 021.93.11.90

CHU BAINEM 021.81.61.13

CHU KOUBA 021.58.90.14

AMBULANCES 021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ 021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 021.68.55.00

SERVICE DES EAUX 021.58.32.32/ 58.37.37

PROTECTION CIVILE 021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA 021.63.80.62

GENDARMERIE 021.62.11.99/ 62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE 021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION) 021.28.11.12

Air France 021.73.27.20/ 73.16.10

ENMTV 021.42.33.11/12

SNTF 021.76.83.65/ 73.83.67

SNTR 021.54.60.00/ 54.05.04

Hôtel Sheraton 021.37.77.77

Hôtel Mercure 021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair 021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi 021.74.82.52

Hôtel Hilton 021.21.96.96

Hôtel Sofitel 621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces sont à 150 DA seulement

Anniversaires, félicitations... à 300 DA seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

www.alger16.dz
Alger16 quotidien



QUELS SONT LES DIFFÉRENCES CLÉS ENTRE LES SÉRIES BMW 3 ET 5

Les différences clés entre les BMW Série 3 et Série 5 portent sur plusieurs aspects majeurs, notamment la taille, le confort, la technologie, les motorisations, le design et l'équipement.



TAILLE ET DIMENSIONS

La BMW Série 5 est visiblement plus imposante que la Série 3, ce qui est traduit par plusieurs mesures clés. Sa longueur atteint environ 4 936 mètres, soit près de 23 centimètres de plus que les 4 709 mètres de la Série 3. Cette augmentation de taille permet d'obtenir un empattement plus long sur la Série 5 (2 975 m contre 2 851 m), ce qui améliore la

occupance des sièges arrière bénéficiant de plus de place pour les jambes et la tête, un atout non négligeable pour les longs trajets. Les matériaux utilisés dans la Série 5 sont de qualité supérieure avec des finitions raffinées, incluant souvent des options de cuir haut de gamme, de boîseries et de garnitures métalliques qui renforcent le sentiment de luxe.



Vs



stabilité et l'espace entre les roues, contribuant à une meilleure habitabilité. Le volume de coffre de la Série 5 est également supérieur, offrant environ 530 litres contre 480 litres sur la Série 3, facilitant le transport de bagages volumineux. D'autres dimensions, telles que la largeur et la hauteur, sont aussi légèrement plus grandes sur la Série 5, ce qui renforce sa présence sur la route et participe à une sensation d'espace plus importante dans l'habitacle.

CONFORT ET HABITABILITÉ
L'intérieur de la Série 5 est conçu pour offrir un confort optimal, particulièrement pour les passagers arrière. Grâce à son empattement plus long, les

occupants des sièges arrière bénéficient de plus de place pour les jambes et la tête, un atout non négligeable pour les longs trajets. Les matériaux utilisés dans la Série 5 sont de qualité supérieure avec des finitions raffinées, incluant souvent des options de cuir haut de gamme, de boîseries et de garnitures métalliques qui renforcent le sentiment de luxe.

Motorisations et performances
La Série 5 se distingue par une gamme de motorisations plus prestigieuse et puissante. Les options incluent des moteurs

essence et diesel haut de gamme, certains équipés de technologies avancées telles que l'hybridation légère ou rechargeable. Les versions les plus performantes bénéficient même des moteurs V8, ce qui est rare dans la Série 3. Cela se ressent également dans les performances : la Série 5 parvient à accélérer de 0 à 100 km/h en environ 7,8 secondes, tandis que la Série 3 nécessite environ 8,4 secondes pour la même épreuve dans ses versions comparables. La Série 3, quant à elle, propose une large palette de motorisations efficaces, notamment des hybrides rechargeables orientés vers la consommation et la réduction d'émissions, tout en conservant une orientation sportive. Cette approche en fait une berline idéale pour les conducteurs recherchant un bon équilibre entre plaisir de conduite et efficacité.

DESIGN EXTÉRIEUR

Du point de vue esthétique, la Série 5 affirme un style plus imposant et luxueux avec une calandre large et chromée qui capte immédiatement l'attention. Son design est élégant, fluide et caractérisé par des détails prévus, destiné à marquer sa place dans la catégorie premium. L'éclairage, souvent LED ou laser, est aussi plus avancé. La Série 3, plus compacte, arbore un look plus dynamique et sportif, avec une calandre plus traditionnelle, intégrée de manière à souligner son agilité et son esprit de conduite sportive. Le design extérieur est un compromis entre performance et praticité urbaine.

ÉQUIPEMENTS ET TECHNOLOGIES

En matière d'équipements, la Série 5 bénéficie d'un avantage notable. Elle intègre d'emblée de nombreuses technologies de confort et de sécurité, telles que la navigation avec affichage tête haute, des systèmes avancés d'aide à la conduite (réglateur adaptatif, assistant de maintien de voie, stationnement automatique), ainsi que des options de personnalisation étendues (toit panoramique, systèmes audio haut de gamme, éclairage d'ambiance sophistiquée). La Série 3 offre également un environnement numérique moderne avec un écran tactile et un tableau de bord numérique, mais son offre technologique est généralement plus simple. Les aides à la conduite sont présentes, mais parfois en options, donc moins exhaustives à l'état standard.

PRIX ET POSITIONNEMENT

La différence de positionnement entre les deux séries se reflète essentiellement dans le prix. La Série 5 s'adresse à une clientèle à la recherche d'une berline plus luxueuse, spacieuse et performante, justifiant un tarif de départ plus élevé. Ce surcoût est lié aux dimensions supérieures, aux équipements supplémentaires et à la qualité perçue globale. La Série 3 séduit quant à elle les acheteurs en quête d'une berline sportive, maniable et dotée d'une bonne dotation technologique, tout en restant plus abordable financièrement. Elle convient particulièrement à ceux qui privilient une conduite dynamique au quotidien avec un budget plus modéré.



LIGUE 1 (16^e JOURNÉE)

SANS CHANGEMENTS EN HAUT COMME EN BAS DU TABLEAU

Le deuxième acte
de la 16^e journée de Ligue 1
Mobilis joué avant-hier a été
profitable à l'ES Ben Aknoun.

Grâce à sa victoire (2-1) sur le MC Oran qu'elle accueillait au stade du 20-Août-1955, l'Etoile pointe désormais au pied du podium, à la quatrième place avec 24 points, soit le même capital que le deuxième, le CR Belouizdad (2e, 24 points), et le troisième, l'USM Alger (3e, 24 points), avec toutefois un match de retard pour chacun des deux derniers. La bande à Zeghdoud profite ainsi de la défaite de l'O'Akbou (1-0) à Mostaganem, la veille, pour passer devant et surprendre tout ce beau monde qui ne l'attendait peut-être pas à cette position. Les buts du match ont été marqués par Souibaâh (12'), Hachoud (73') pour l'ES Ben Aknoun, et Bourdin (42') pour les Oranais. A Ouargla, le derby des Sudistes est revenu finalement au MB Rouïssat qui n'a pas déçu devant son public en l'emportant (1-0) devant la JS Saoura. L'unique but de la partie a été inscrit par Marzouki à la 34'.

LA PLUS BELLE AFFAIRE DE LA JOURNÉE SIGNÉE EN DÉPLACEMENT
PAR... LE MC BELOUIZDAD

La plus belle et inattendue affaire de cette 16^e journée a été l'œuvre de la

surprenante équipe du MC El Bayadh, la dernière au classement général, qui est allée imposer un nul spectaculaire (1-1) au CS Constantine sur son terrain du stade «Chahid Hamaïou». Les Constantinois avaient pourtant ouvert la marque prématurément dès la 8' sur un penalty exécuté victorieusement par Rebiaï. Mais en deuxième période, le MC El Bayadh est parvenu à brouiller les prévisions les plus averties en égalisant à la 59' par Benyahia, mais surtout à préserver cette équité du résultat jusqu'au coup de sifflet final de la rencontre. Un résultat certes insuffisant encore pour les protégés de Mohamed Lacet qui demeurent derniers de la Ligue 1 avec 7 points, mais qui vaut énormément sur le plan moral, en enchaînant ainsi avec un second résultat positif, après une première victoire arrachée la semaine dernière, au bout de 15 matchs joués. A l'inverse, le CSC perd gros après ce nul concédé qui le contraint à se contenter d'une 6^e place avec 23 points, alors qu'il aurait pu passer provisoirement à la 2^e s'il était parvenu à gagner. Arappeler que lors des trois premiers matchs de ce 16^e round, joués vendredi dernier, l'ES Mostaganem avait pris le dessus à



domicile (1-0), contre l'O'Akbou, l'ASO Chlef (2-0) devant le Paradou AC et l'ES Sétif (4-1) sur l'USM Khencela. Par ailleurs, USM Alger - JS Kabylie et CR Belouizdad - MC Alger ont été reportés à une date ultérieure. Le MCA reste donc

sans joueur leader avec 36 points, le CR Belouizdad deuxième avec 24 points et l'USM Alger troisième avec le même nombre de points, alors que la JS Kabylie pointe à la 8^e place avec 23 points.

Djaffar C.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Le BF présente le bilan des activités de l'année 2025



Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni en session ordinaire au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a présenté le bilan des activités réalisées au titre de l'exercice 2025, une année "marquée par d'importants efforts axés sur l'amélioration de la gouvernance, le développement du football à tous les niveaux, ainsi que le renforcement des structures organisationnelles et administratives".

À l'ouverture des travaux, le président de la FAF, Walid Sadi, a prononcé une allocution au cours de laquelle il a présenté une synthèse du bilan des activités réalisées au titre de l'exercice

2025 qui marque la première année du mandat du Bureau fédéral en exercice (2025-2029), issu des élections du 25 février 2025.

Sur le plan financier, le président de la FAF a relevé «une amélioration significative des ressources de la Fédération grâce à une gestion responsable et rigoureuse, traduisant la volonté affirmée d'atteindre l'objectif de l'autofinancement», selon le site de l'instance. Par ailleurs, la réflexion engagée sur la réforme du système de compétition "témoigne de la volonté de remédier aux insuffisances constatées sur le terrain, afin d'assurer à terme le bon résultat des compétitions et de renforcer la crédibilité des instances», a dit M. Sadi, soulignant que des mesures ont été engagées afin de renforcer la structuration du football professionnel, d'améliorer la gouvernance des clubs et de promouvoir une gestion plus saine et durable, conforme aux exigences du professionnalisme et aux critères de la licence de club. «Dans le même esprit, une attention particulière est accordée au football amateur, socle fondamental de la discipline, à travers l'accompagnement des ligues et des clubs amateurs en vue d'améliorer l'organisation des

compétitions, les conditions de pratique et la formation dans une logique de développement équilibré sur l'ensemble du territoire national», a-t-on indiqué. Concernant le football scolaire, la Fédération poursuit sa collaboration avec les institutions concernées afin de renforcer cette pratique à la base, à travers l'organisation de la Coupe d'Algérie scolaire 2025, aux niveaux primaire, moyen et secondaire, ainsi que la participation aux tournois continentaux, illustrant concrètement cette orientation, selon la même source. Le président de la FAF a souligné que la stabilité de la Fédération "est le fruit d'un travail collectif, permettant aujourd'hui la mise en œuvre effective des différents programmes de développement et le renforcement de la crédibilité de l'instance". Il a enfin appelé l'ensemble des composantes du football national, ainsi que la famille de la presse sportive, à œuvrer dans l'intérêt général, afin que le football algérien "demeure une activité sportive saine, fédératrice et porteuse des valeurs de respect et de fair-play".

APS

LIGUE 2 (17^e JOURNÉE)

RÉSULTATS

Groupe Centre-Est

JSD 0 - CRBT 0
JSBM 2 - ASK 1
NCM 1 - USMAn 0
NRBBO 2 - USC 1
NRBT 0 - MSPB 0
MOB 5 - HBCL 1
CAB 1 - IBKEK 0
MOC - USB

Groupe Centre-Ouest

NAHD 3 - RCA 0
WAT 2 - JST 0
JSEB 3 - ASMO 0
USBD 0 - USMH 0
CRBA 1 - WAM 1
ESMK 0 - JSMT 0
RCK 0 - MCS 0
CRT 1 - GCRM 1

LFP

La 17^e journée fixée pour les 30 et 31 janvier

La Ligue de football professionnel (LFP) a indiqué avoir pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer la planification du calendrier jusqu'à la clôture de la saison, fixée au 23 mai 2026.

Seuls «des ajustements mineurs pourront être envisagés en fonction des performances de nos clubs en compétitions internationales ou de tout imprévu», a toutefois mentionné le président de la LFP lors de la dernière réunion du Bureau fédéral, tenue jeudi dernier à Alger sous la présidence du président de la FAF Walid Sadi. Plus en détail, la 17^e journée est d'ores et déjà programmée pour les 30 et 31 janvier prochains.

D. C.

PROGRAMME DE LA 17^e JOURNÉE

Vendredi 30 janvier
USMK - ASO (15h)
MCO - O'Akbou (huis clos, 16h)
CSC - ESM (16h)

Samedi 31 janvier

MCEB - MBR (14h)
JSS - ESS (14h)
JSK - EBSA (reporté)
MCA - USMA (reporté)
PAC - CRB (reporté)

COUPE D'ALGÉRIE

Les stades des quarts de finale connus

La Fédération algérienne de football a communiqué samedi dernier les noms des stades devant abriter les quarts de finale de la Coupe d'Algérie, prévus les 3 et 4 mars prochains, à Alger, Constantine et Batna. Ainsi, la finale ayant la lettre entre le CR Belouizdad et le MC Alger a été domiciliée au stade Nelson-Mandela (Alger) et se jouera mardi 3 mars (22h00). De son côté, le CS Constantine accueillera la JSM Béjaïa (D3), cendrillon de cette édition, au stade Chahid-Hamaïou, le même jour et à la même heure. Concernant les deux autres quarts de finale, programmés pour mercredi 4 mars, le premier aura lieu au stade du 5-Juillet-1962 et mettra aux prises l'USM Alger avec la JS Saoura (22h00), alors que le second, CA Batna - MC Saïda, une explication entre deux sociétaires de la Ligue 2 amateur, aura lieu au stade du 1er-Novembre-1954 de Batna. À l'issue de ce tour de l'épreuve populaire, les demi-finalistes se retrouveront mardi 7 avril afin de décrocher leur billet pour la finale de cette édition 2026 de Dame Coupe.

LIGUE DES CHAMPIONS (3^e JOURNÉE)

LA JS KABYLIE RATE LE COCHE FACE AUX FAR

La JS Kabylie a compliqué son avenir en Ligue des champions, en concédant un 2e nul (0-0) à domicile, avant-hier, en recevant le représentant marocain, l'AS FAR, à l'occasion de la 3^e journée des poules.

Pour sa troisième sortie dans son groupe (B), la JS Kabylie a, en effet, raté le coche, en se contentant de dominer son vis-à-vis sans toutefois parvenir à vaincre. Bien organisés en défense, les Marocains ont constitué un bon bloc qui a bien tenu en place pour annihiler les nombreuses occasions créées par la ligne offensive kabyle bien emmenée par Mahious, Messaoudi et Akhrib, souvent stoppés brutalement. D'ailleurs, en fin de partie, le coach allemand Zinnbauer n'a pas manqué de relever la passivité de l'arbitre auquel il reprochait, lors de sa conférence d'après-match : «Au moins un penalty aurait dû nous être sifflé.» Pour les observateurs avisés de ce qui se trame dans la maison kabyle, «l'équipe a livré un match courageux et intense malgré les difficultés que traverse l'équipe». Faisant face à des soucis de trésorerie, certains joueurs sont allés, à la veille de la rencontre, jusqu'à se rebeller pour réclamer leur régularisation, pendant que d'autres auraient prétendu des blessures pour sécher la préparation et ce match pourtant d'une importance capitale pour le club. C'est dire dans quelles conditions le technicien allemand a eu à préparer son team pour livrer ce duel avec un effectif sensiblement réduit. N'empêche que les éléments ont fait preuve d'un engagement



sans faille, à l'image de Boudebouz, Messaoudi, ou encore le portier Merbah qui a privé l'adversaire de scorer sur un contre assassin en première période. Boudebouz a eu, lui, la malchance de voir sa reprise du pied gauche ricocher sur le menton droit du gardien marocain, à quelques encabures du renvoi des vingt-deux acteurs dans les vestiaires. La deuxième mi-temps ne changera pas de physionomie avec une JSK qui pressait haut mais toujours sans arriver à percer ce bloc compact marocain en arrière. «On voulait vraiment avoir la victoire, on a tout tenté mais la chance nous a tourné le dos», a déclaré Belaouel en fin de rencontre. Mais le jeune Canari ne s'avoue pas encore complètement vaincu, malgré la complexité de la mission. «Neuf points sont encore en jeu et tout peut arriver. On doit redoubler d'efforts et

continuer à croire jusqu'au dernier moment», ajoutera-t-il. Le même espoir, même minime, est également entretenu par Boudebouz. «On a fait un bon match avec beaucoup d'efforts, mais en foot, ce sont les buts qui font la différence. On s'est créés beaucoup d'occasions mais on a péché sur le dernier geste. C'est un peu plus compliqué pour nous, mais on ne cédera pas, tout reste possible. Il faut garder confiance et continuer à travailler», a commenté le capitaine de la JSK. Au passage, il n'a pas manqué de démentir toutes les rumeurs véhiculées à son encontre ces dernières semaines. «J'ai été absent parce que j'étais blessé depuis le match de Chlef. J'étais en soins et à aucun moment j'ai quitté l'Algérie. À l'origine, je ne fêtais ni Noël ni le Nouvel an. Alors qu'on arrête tous ces bobards.» Au terme de cette 3^e journée, la JSK reste à la 4^e place du groupe avec 2 points, derrière l'AS FAR (3e, 2 points), les Young Africans (2e, 4 points) et Al Ahly d'Egypte (1er, 7 points). La JSK jouera son prochain match face aux FAR au Maroc à huis clos.

L'USM ALGER VAINQUEUR (2-0) DU DJOLIBA S'AFFIRME EN VÉRITABLE LEADER DU GROUPE A, EN COUPE DE LA CAF

En Coupe de la Confédération, l'USM Alger qui recevait les Maliens du Djoliba AC de Bamako, samedi soir au stade du 5-Juillet, pour le compte de la 3^e journée de leur groupe (A), n'ont pas manqué l'occasion pour aligner une troisième victoire de suite. Les Usmistes l'ont emporté (2-0) consolidant du coup leur position de premiers incontestés de cette poule. Prenant les choses en main dès le départ, les Rouge et Noir ont de suite affiché leurs intentions de continuer sur leurs premiers résultats plus que

réconfortants dans cette compétition. Ils assiègeront dès le lancement du jeu leur adversaire qui finira d'ailleurs par vite se faire avoir en encaissant un premier but dès la 11^e sur une entreprise joliment conclue par Zakaria Draoui. Libérés par cette première réalisation, les hommes de Benchikha évolueront plus à l'aise, en s'appropriant la maîtrise de la rencontre. Au fil des minutes, par moments, les Maliens qui n'avaient plus rien à perdre s'aventureront tout de même par quelques contres mais sans vraiment arriver à inquiéter la défense usmiste. Et les deux équipes retourneront aux vestiaires avec ce score à l'avantage de l'USM Alger. En deuxième mi-temps, les visiteurs s'efforceront de réagir mais les Algérois ne perdront

jamais le contrôle de la rencontre. Portés par leur public, les Rouge et Noir continueront avec calme à gérer le jeu, malgré les tentatives maliciennes. Ils parviendront même à mettre un deuxième but à la 83^e par Khaldi faisant planer alors un suspense qui continuait de donner de l'espoir aux visiteurs. Sur le banc algérois, comme dans les tribunes, on célébrerait alors avant la fin du match ce troisième succès des leurs qui consolident ainsi leur statut de sérieux prétendant non seulement à continuer de mener ce groupe mais aussi de prétendant à reprendre ce trophée perdu un jour dans les conditions que tout le monde connaît. Avec cette troisième victoire consécutive, soit un sans-faute jusqu'ici dans cette compétition, l'USM Alger capitalise 9 points qui la confirment 1^{re} de cette poule A. Elle-même certaine de garder son trône quel que soit le résultat de l'autre match de ce groupe qui devait opposer, hier en début de soirée, les Ivoiriens du FC San Pedro (2es, 3 points) à l'OCS Safi du Maroc (3e, 3 points), en Côte d'Ivoire. Le Djoliba AC de Bamako (4e, 0 point) après sa troisième défaite, samedi dernier Alger, est sans doute déjà certain d'être l'un des éliminés de ce groupe. Djaffar Chilab



RÉSULTATS LIGUE DES CHAMPIONS

Groupe B

Al Ahly SC 2 - Y Africans SC 0
JS Kabylie 0 - AS FAR 0

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Groupe A

USM Alger 2 - Djoliba AC 0
FC San Pedro - OCS Safi



GHAZA - Un jeune Palestinien est tombé en martyr, samedi dernier, dans une frappe des forces d'occupation sionistes dans le sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

CISARUA (Indonésie) - Les opérations de secours pour retrouver quelque 80 personnes disparues après un glissement de terrain meurtrier sur l'île indonésienne de Java ont repris hier, après une interruption pour mauvais temps.

BUENOS AIRES - Des incendies de forêt en Patagonie argentine ont déjà ravagé au moins 36.000 hectares de forêts, tandis que des centaines de pompiers tentent de contenir les flammes dans un contexte climatique extrême prévu pour les prochains jours.

SINGAPOUR - Singapour investira 785 millions de dollars américains d'ici 2030 dans la recherche publique sur l'intelligence artificielle (IA), afin de renforcer ses capacités et d'améliorer sa compétitivité mondiale, a annoncé le gouvernement samedi dernier.

ABIDJAN - La Banque africaine de développement (BAD) a mis en avant l'agriculture climato-intelligente comme levier de renforcement de la sécurité alimentaire sur le continent africain.

LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES HADJ 2026 : L'ÉTAT PREND EN CHARGE UNE PARTIE DES FRAIS

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs dossiers stratégiques, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

A cette occasion, le président Tebboune, a donné une série d'orientations importantes touchant aux domaines social, économique, institutionnel et sportif. Cette réunion a été marquée par des décisions concrètes visant à alléger les charges des citoyens, renforcer le suivi de l'action gouvernementale et soutenir le développement économique national. D'emblée, le chef de l'État, en sa qualité de chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, a insisté sur la nécessité d'une application rigoureuse des décisions prises au plus haut niveau de l'Etat.

À ce titre, il a instruit le Premier ministre d'assurer un suivi étroit et permanent de l'exécution des décisions du Conseil des ministres ainsi



que de celles du gouvernement, soulignant l'importance de la coordination et de l'efficacité dans la gestion des dossiers stratégiques.

LES FRAIS DU PÉLERINAGE

Sur le plan social, une mesure très attendue a été annoncée concernant les frais du pèlerinage. Le président de la République a décidé d'accorder un soutien financier exceptionnel de 10 millions de centimes à chaque pèlerin pour le hadj de cette année. Grâce à cette aide de l'Etat, le coût global du hadj est ramené à 82 millions de centimes, contre 92 millions initialement prévus. Cette décision s'inscrit dans la volonté des pouvoirs publics d'alléger la pression financière sur les citoyens, notamment dans un contexte

économique international difficile.

Le Conseil des ministres a également abordé un dossier stratégique lié au développement économique et à l'emploi. Le président Tebboune a fortement insisté sur le lancement du projet de la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour, prévu pour le mois de mars 2026. Ce projet minier est considéré comme un levier important pour la création de milliers de postes d'emploi directs et indirects, tout en générant des retombées économiques significatives pour la région et pour l'économie nationale.

DU SOCIAL AU SPORT
Le volet sportif n'a pas été en reste. Le président de la République a chargé le ministre des Sports de transmettre ses félicitations

chaleureuses à l'équipe nationale de football, à son staff technique et administratif, ainsi qu'à l'entraîneur Vladimir Petković. Le chef de l'Etat a exprimé ses vœux de réussite à la sélection nationale en vue de la prochaine Coupe du monde, soulignant l'importance du sport comme facteur de cohésion nationale. Enfin, le président Tebboune a adressé un hommage appuyé aux supporters algériens, en particulier aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger, qui se sont déplacés de différents pays pour soutenir l'équipe nationale lors de la Coupe d'Afrique des nations. Un message fort de reconnaissance envers une diaspora mobilisée et attachée aux couleurs nationales.

R. N.

RÉAFFIRMATION DE LA PRIMAUTÉ DU DROIT INTERNATIONAL

DÉBAT PUBLIC AUJOURD'HUI AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Encore une fois, le Conseil de sécurité tente de rappeler au monde que le droit international n'est pas un accessoire décoratif qu'on sort quand ça arrange. Aujourd'hui, l'organe exécutif de l'ONU tiendra une séance de débat public de haut niveau consacrée à un thème lourd de sens et de sous-entendus géopolitiques : « Réaffirmer la primauté du droit international : voies pour relancer la paix, la justice et le multilatéralisme » dans le cadre du point relatif au renforcement de la primauté du droit dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Cette séance réunira des figures centrales de la gouvernance mondiale. Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, y prendra la parole, aux côtés du président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, et de l'ancien juge à la Cour internationale de justice (CIJ), Abdulqawi Yusuf, dont l'expertise juridique confère à cette rencontre une portée doctrinale majeure.

Les travaux seront présidés par le président somalien Hassan Sheikh Mohamud, alors que la Somalie assure, ce mois-ci, la présidence tournante du Conseil de sécurité. Un symbole fort pour un pays qui connaît intimement le coût humain et institutionnel de l'effritement de l'Etat de droit. Dans la note conceptuelle préparée pour ce débat, la Somalie insiste sur le rôle fondamental de la primauté du droit international comme socle de la paix durable, de la justice et du multilatéralisme effectif. Le document souligne que sans respect des normes juridiques internationales, les mécanismes de règlement

des conflits deviennent inopérants, ouvrant la voie à l'arbitraire, à l'impunité et à la loi du plus fort. La note accorde une attention particulière aux États ayant subi des conflits prolongés, des fractures sociales et des inégalités structurelles, notamment en Afrique. Pour ces pays, le droit international n'est pas un luxe diplomatique, mais un outil de survie institutionnelle et un levier de stabilisation.

UNE ÉROSION PRÉOCCUPANTE DE L'ÉTAT DE DROIT MONDIAL

Le document met également en garde contre une tendance lourde et inquiétante : les violations répétées du droit international dans les conflits armés récents ont nourri l'idée d'une érosion progressive de sa primauté. Cette perception, loin d'être abstraite, alimente la défiance entre États, affaiblit les institutions multilatérales et fragilise l'ordre juridique international dans son ensemble. À terme, cette dynamique contribue à normaliser l'impunité et à vider le droit international de sa force normative, le transformant en simple déclaration d'intention, sans effet contraignant réel.

Au-delà des discours, cette séance du Conseil de sécurité s'annonce comme un test politique et moral pour le multilatéralisme. Réaffirmer la primauté du droit international implique non seulement de le proclamer, mais surtout de l'appliquer sans sélectivité ni double standard. La réponse, elle, dépendra moins des déclarations que des actes qui suivront.

G. S. E.

LA BELGIQUE IMPOSE UN EMBARGO SUR LE TRANSIT D'ARMES VERS L'ENTITÉ SIONISTE

La Belgique a annoncé samedi dernier une interdiction totale d'exporter et de transférer des armes et du matériel militaire vers l'entité sioniste.

Cette mesure décidée par décret royal et dont l'application est immédiate interdit notamment l'atterrissement et le survol de son espace aérien et de ses aéroports par des aéronefs transportant ce type de matériel.

Le ministère belge des Affaires étrangères, cité par des sources médiatiques, a déclaré que le pays interdisait l'exportation et le transfert d'armes à l'entité sioniste utilisées dans le cadre de son agression contre le peuple palestinien.

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait au moins 71.654 martyrs et 171.391 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.